

TTTTTTTTTTTTTT	UUUU	UUUU	RRRRRRRRRRRR	NNNN	MNNN	YYYY	YYYY
TTTTTTTTTTTTTT	UUUU	UUUU	RRRRRRRRRRRR	NNNNN	MNNN	YYYY	YYYY
TTTTTTTTTTTTTT	UUUU	UUUU	RRRRRRRRRRRR	NNNNNN	MNNN	YYYY	YYYY
TTTT	UUUU	UUUU	RRRRRRRRRRRR	NNNNNNN	MNNN	YYYYYYYYYY	
TTTT	UUUU	UUUU	RRRR RRRR	MNNN	NNNNNNN	YYYYYYYY	
TTTT	UUUUUUUUUUUU		RRRR RRRR	NNNN	NNNNNN	YYYYYY	
TTTT	UUUUUUUUUUUU		RRRR RRRR	MNNN	MNNN	YYYY	
TTTT	UUUUUUUUUUUU		RRRR RRRR	MNNN	MNNN	YYYY	

" T U R N Y , N O T R E C O M M U N E "

BULLETIN D'INFORMATIONS MUNICIPALES

TURNY A LA RECHERCHE DE SON PASSE :

Aujourd'hui : l'église Monument Historique.

Avant de nous pencher sur d'autres sujets intéressant le passé de Turny, reparlons une dernière fois de l'église pour signaler que c'est dans sa séance du 5 octobre 1913 que le Conseil Municipal, à l'unanimité, a accepté la proposition de la commission des Monuments Historiques, demandant à Monsieur le Sous-Secrétaire d'Etat aux Beaux-Arts, de faire prononcer le classement de l'église de Turny.

Elle fut déclarée Monument Historique par les Beaux-Arts en date du 22 octobre 1913. La charge de son entretien revint alors à l'Etat.

En novembre 1918, se conformant à une circulaire préfectorale, le Conseil vota une contribution annuelle de 100 F à titre de participation dans son entretien, contribution bien revalorisée depuis, puisqu'elle est actuellement de 3.500 F.

Ceci permet, lors de travaux, de n'avoir qu'un quart à prendre en charge par la Commune, le complément étant financé par les fonds des Bâtiments de France.....

à suivre

1918

Annual Report of the Department of the Interior

The Department of the Interior has the honor to acknowledge the receipt of your report on the work of the Bureau of Land Management for the year 1917. The report is a valuable contribution to the knowledge of the land resources of the United States and the work of the Bureau in their management.

Very truly yours,
John D. Rusk, Secretary

Enclosed are the reports of the Bureau of Land Management for the year 1917, as required by the Act of March 3, 1879, and the Act of March 3, 1909.

The reports of the Bureau of Land Management for the year 1917 are herewith transmitted to you for your information and for the use of the Commission on the Organization of the Executive Departments of the Government.

Very truly yours,
John D. Rusk, Secretary

EDITORIAL :

Amis de Turny,

Depuis mars 1983, j'ai eu l'occasion de rencontrer bien des gens et de connaître bien des situations.

Peu à peu, je me suis aperçu que l'altruisme et le dévouement étaient, hélas des qualités en voie de disparition.

Heureusement, dans notre Commune, il est encore des gens désintéressés, qui savent se dévouer sans compter.

Heureusement, des hommes serviables et courageux il en existe encore, et parmi eux les Pompiers de Turny.

Loin des querelles de clocher, avec calme, sérénité et dévouement, ils veillent sur nous et notre Commune.

Le jour du 14 Juillet, deux d'entre eux ont reçu la Médaille d'Honneur des Sapeurs-Pompiers pour 20 ans passés au service de notre collectivité, et cette année, pour vous assurer une meilleure protection, certains d'entre eux sont devenus secouristes. Tous méritent notre estime, notre reconnaissance et notre gratitude.

Leur exemple doit contribuer à montrer aux générations futures où sont les vraies valeurs morales pour qu'elles comprennent enfin le sens des mots effort, courage et dévouement.

Alain Brousseau

.../...

The first part of the document discusses the general principles of the law of contract, which are based on the freedom of contract and the sanctity of contracts. It is stated that the law of contract is a branch of the law of tort, and it is concerned with the legal consequences of the breach of a contract.

The second part of the document discusses the formation of a contract, which is a process that involves the offer and acceptance of terms. It is stated that a contract is formed when a person offers to do something for another person, and the other person accepts the offer.

The third part of the document discusses the performance of a contract, which is the fulfillment of the obligations of the parties to the contract. It is stated that a contract is performed when the parties to the contract do what they have promised to do.

The fourth part of the document discusses the breach of a contract, which is the failure to perform a contract. It is stated that a contract is breached when one of the parties to the contract fails to do what they have promised to do.

The fifth part of the document discusses the remedies for a breach of contract, which are the legal consequences of a breach. It is stated that the remedies for a breach of contract are damages, specific performance, and rescission.

The sixth part of the document discusses the defenses to a breach of contract, which are the legal reasons why a party is not liable for a breach. It is stated that the defenses to a breach of contract are force majeure, frustration, and illegality.

The seventh part of the document discusses the assignment of a contract, which is the transfer of the rights and obligations of a contract to another person. It is stated that a contract can be assigned to another person if the assignment does not materially change the obligations of the contract.

The eighth part of the document discusses the discharge of a contract, which is the termination of a contract. It is stated that a contract can be discharged by agreement, performance, breach, or frustration.

The ninth part of the document discusses the rescission of a contract, which is the cancellation of a contract. It is stated that a contract can be rescinded if it is voidable.

The tenth part of the document discusses the specific performance of a contract, which is the requirement that a party to a contract do what they have promised to do. It is stated that specific performance is an equitable remedy that is available when damages are not an adequate remedy.

The eleventh part of the document discusses the damages for a breach of contract, which are the legal consequences of a breach. It is stated that the damages for a breach of contract are the amount of money that the party to the contract who has been breached is entitled to receive.

The twelfth part of the document discusses the frustration of a contract, which is the termination of a contract because of an unforeseen event. It is stated that a contract is frustrated when an unforeseen event occurs that makes it impossible to perform the contract.

The thirteenth part of the document discusses the force majeure clause, which is a clause in a contract that excuses a party from performing the contract if a certain event occurs. It is stated that a force majeure clause is a common clause in contracts.

The fourteenth part of the document discusses the illegality of a contract, which is the termination of a contract because it is against the law. It is stated that a contract is illegal if it is made for an illegal purpose.

THE END

COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU 9 MAI 1985 :

Le 9 mai 1985 à 20 H 30, le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de M. Alain BROUSSEAU, Maire.

Présents : tous les Conseillers en exercice, sauf :

Représentés : M. Jarrousse par M. Leplus,
M. Santandreu par M. Latracol.

Absent, non excusé : M. E. Piat

Secrétaire de séance: Mme L. Petit.

Après lecture du compte-rendu de la dernière séance, M. Yves Pescheux fait part de son désaccord avec une partie du paragraphe "Questions diverses". Ceci est mentionné sur le compte-rendu avant signature .

Modernisation de la forêt :

M. Julien, responsable O.N.F. du secteur, informe le Conseil de l'importance d'une rénovation de la forêt.

Il propose de faire gratuitement l'inventaire total de la forêt pour déterminer sa valeur actuelle exacte. 60 % de l'investissement pour cette rénovation seront subventionnés à fonds perdus par le département, sans aucune avance de la Commune ; le reliquat sera largement compensé par l'augmentation des rentrées produites par les coupes.

Le Conseil exprime son accord et demande à M. Julien d'entreprendre l'étude préalable.

Vacations des sapeurs-pompiers :

Le Conseil adopte le montant des vacations horaires fixé par la Préfecture, à compter du 1er janvier 1985 :

- sous-officiers	36,60 F
- caporaux	32,55 F
- sapeurs	30,20 F

Le taux fixé ci-dessus est majoré de 100 % pour les interventions effectuées de minuit à sept heures et de 50 % les dimanches et jours fériés. Séances d'instruction : 75 % du tarif normal, qu'elles soient effectuées en semaine, le dimanche ou un jour férié.

Droit d'ester en justice :

Le Conseil décide de déléguer au Maire d'une façon permanente le droit d'ester en justice au nom de la commune de Turny, afin d'éviter des délais qui pourraient être préjudiciables.

Championnat de France Cycliste :

Suite à la lettre du 23 avril adressée par "Chaillotine Pros" à tous les Conseillers, le Conseil décide de maintenir la taxe de 12 % sur les spectacles et manifestations sportives, et d'en informer "Chaillotine Pros" par lettre, en demandant également des garanties concernant l'assurance des accès au circuit.

Affaires diverses :

Nomades :

Le Maire donne lecture au Conseil de l'arrêté interdisant le stationnement sur les places de Turny.

Ru de Linant :

Le Conseil décide, suivant la proposition de la D.D.E., de baisser le niveau de la buse de 5 cm pour que l'eau s'écoule normalement.

Terrain Desvaux, Bas-Turny :

M. Latracol demande que le Conseil intervienne auprès de la D.D.E. pour transformer le certificat négatif d'urbanisme en un certificat positif, en gardant les mêmes prescriptions, notamment au niveau des risques d'inondation et au niveau de l'assainissement.

Le Maire fait part de son désaccord, sachant que ce certificat a été refusé deux fois par la D.D.E., et que, de ce fait, le dossier n'est plus de la compétence de Conseil Municipal.

Le Conseil vote contre une intervention de sa part par 9 voix contre 5.

Fossés des Maraults :

M. Latracol demande que les Services de l'Équipement soient relancés pour le nettoyage des fossés.

Séance levée à 23H 50 et ont signé les membres présents.

COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU 4 JUILLET 1985 :

Le 4 juillet 1985 à 21 H, le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de M. Alain BROUSSEAU, Maire.

Présents : tous les Conseillers en exercice, sauf :

Absent excusé : M. Vannson.

Absents non excusés : MM Leplus, Jarrousse et Santandreu.

Secrétaire de séance : M. Piat

Après lecture, le compte-rendu de la dernière séance est signé par tous à exception de M. Latracol.

Plan d'occupation des sols :

Le Conseil décide :

- de ne pas faire effectuer l'étude générale de la perméabilité des sols proposée par la D.D.E. et la D.D.A. et dont le coût s'élèverait entre 120.000 et 150.000 F.
- de faire effectuer des carottages de terrain dans les zones présumées constructibles et d'en confier l'analyse à la station agronomique.
Les résultats de ces analyses seront annexés au P.O.S.
- de différer sa décision en ce qui concerne l'étude architecturale de la Commune et de consulter les P.O.S. des communes voisines.

.../...

... ..
... ..
... ..

... ..
... ..

... ..
... ..
... ..
... ..
... ..
... ..
... ..
... ..

... ..
... ..

... ..

... ..

... ..
... ..
... ..
... ..
... ..

... ..

... ..

... ..
... ..
... ..
... ..
... ..
... ..
... ..
... ..

Finances :

Le Conseil a décidé :

- de s'engager à subvenir pendant 30 ans aux dépenses relatives au fonctionnement du corps de sapeurs-pompiers de 1ère intervention de Turny,
- de demander l'attribution des crédits départementaux en faveur des écoles primaires : 10 F X 46 = 460 F.
- d'approuver la proposition du Préfet qui fixe à 9.375 F par an l'indemnité représentative de logement versée par les communes aux instituteurs non logés par elles en 1985.
- de maintenir pour 1986 les dispositions fiscales en vigueur en 1985, en ce qui concerne la publicité, les débits de boissons, les taxes diverses.
- de solliciter du Conseil Général la subvention 1985 de 10 % pour aide à l'amélioration de la voirie communale, soit 4.396 F.
- de fixer à 1000 F le loyer mensuel du nouvel appartement aménagé dans l'ancienne école de Linant, à compter du 15 juillet 1985.
- de ne pas dépasser le chiffre de 25.000 F fixé initialement pour la réparation du lavoir de Linant. Comme le montant des devis est le triple de cette somme, la Commune souhaite trouver rapidement des subventions et des partenaires financiers, faute de quoi, elle abandonnera le projet.

Affaires diverses :

- le Maire informe le Conseil des possibilités d'achat du terrain ZH 69. Le Conseil décide d'autoriser le Maire à poursuivre les démarches et fixe un prix maximum.
- le Maire informe le Conseil que les nomades ont fait un don de 1.300 F au profit du Bureau d'Aide Sociale de Turny.
- le Maire lit au Conseil une demande de M. A. Puigbo, habitant au Fays, qui sollicite l'autorisation de déverser ses eaux pluviales dans le puits communal. Le Conseil accepte cette solution, sous réserve de la signature, par le demandeur, d'une convention où seront précisées les garanties de la Commune.
- le Maire informe le Conseil des possibilités de cession du terrain E 12, voisin de la cour de l'école. Actuellement le vendeur ne tient pas à le séparer du reste de la propriété dont il demande 300.000 F.
- le Maire fait part au Conseil :
 - des remerciements des Mutilés du Travail,
 - des remerciements de la Maison Familiale Rurale de Champeaux,
 - du ramassage des tissus le samedi 28 septembre pour l'Association des Paralysés de France.

Séance levée à 23 H 50, et ont signé les membres présents,

.../...

The first part of the document discusses the general principles of the proposed system. It is intended to provide a framework for the implementation of the new policy. The following sections will detail the specific measures to be taken.

The second part of the document outlines the organizational structure of the proposed system. It is designed to ensure the most efficient and effective use of resources. The following sections will describe the various components of the system.

The third part of the document describes the financial aspects of the proposed system. It is intended to provide a clear and concise overview of the costs and benefits of the system. The following sections will detail the various financial aspects of the system.

The fourth part of the document discusses the legal and regulatory aspects of the proposed system. It is intended to provide a clear and concise overview of the legal and regulatory requirements of the system. The following sections will detail the various legal and regulatory aspects of the system.

The fifth part of the document discusses the implementation and monitoring aspects of the proposed system. It is intended to provide a clear and concise overview of the implementation and monitoring requirements of the system. The following sections will detail the various implementation and monitoring aspects of the system.

The sixth part of the document discusses the evaluation and reporting aspects of the proposed system. It is intended to provide a clear and concise overview of the evaluation and reporting requirements of the system. The following sections will detail the various evaluation and reporting aspects of the system.

The seventh part of the document discusses the conclusion and recommendations of the proposed system. It is intended to provide a clear and concise overview of the conclusion and recommendations of the system. The following sections will detail the various conclusion and recommendation aspects of the system.

The eighth part of the document discusses the appendix and references of the proposed system. It is intended to provide a clear and concise overview of the appendix and references of the system. The following sections will detail the various appendix and reference aspects of the system.

The ninth part of the document discusses the glossary and abbreviations of the proposed system. It is intended to provide a clear and concise overview of the glossary and abbreviations of the system. The following sections will detail the various glossary and abbreviation aspects of the system.

The tenth part of the document discusses the index and table of contents of the proposed system. It is intended to provide a clear and concise overview of the index and table of contents of the system. The following sections will detail the various index and table of contents aspects of the system.

COMMISSION MUNICIPALE DU P.O.S. :

Déjà réunie 3 fois depuis la mise en route du P.O.S., cette commission a réussi à réaliser un premier zonage sommaire de tous les hameaux de notre Commune. Au cours de ces longues discussions sont apparus les points essentiels que chacun tient à voir définir dans le P.O.S. :

- mise en valeur et développement contrôlé de nos hameaux,
- maintien du caractère rural et traditionnel de la Commune,
- rejet d'un urbanisme sauvage et envahissant,
- recherche de solutions pratiques notamment en matière d'assainissement,
- besoin de textes clairs permettant à la Commune une gestion simple des permis de construire et des certificats d'urbanisme.

Aidée par une équipe dynamique et compétente du G.E.P., la commission s'est astreinte à une étude systématique des 2.500 H de la Commune en écartant toute idée d'intérêt ou de personne. Elle a envisagé avec une équipe de la D.D.A. et de la D.D.A.S.S. différentes solutions d'assainissement.

Les travaux se poursuivront en septembre après une série d'études sur la nature des sols. Le P.O.S. devrait être rendu public au début de 1986.

Alain Brousseau

ASSOCIATION CLUB MOTO DE TURNY :

Toujours active, elle fêtera le 3ème anniversaire de sa création le 4 août.

Cette année, l'association a beaucoup travaillé pour l'amélioration du terrain de cross : élargissement des pistes, changement de clôture côté route.

Les Représentants de l'association étaient présents à la course cycliste de mai pour offrir des récompenses aux vainqueurs.

Le 23 juin, 12 crossmen étaient présents sur le terrain de cross, pour distraire les spectateurs qui attendaient le passage des coureurs cyclistes du Championnat de France.

Courant septembre aura lieu un gymkana cross. Nous espérons que de nombreux supporters viendront applaudir ces valeureux sportifs.

Le terrain de cross est ouvert à tous les jeunes amateurs de moto.

A. GIORZA

.../...

AGRICULTURE

The following information is being furnished to you for your information and guidance. It is based on the best available information at this time. It is subject to change without notice.

- The following information is being furnished to you for your information and guidance.
- It is based on the best available information at this time.
- It is subject to change without notice.
- The following information is being furnished to you for your information and guidance.
- It is based on the best available information at this time.
- It is subject to change without notice.

The following information is being furnished to you for your information and guidance. It is based on the best available information at this time. It is subject to change without notice.

AGRICULTURE

The following information is being furnished to you for your information and guidance. It is based on the best available information at this time. It is subject to change without notice.

AGRICULTURE

AGRICULTURE

ASSOCIATION D'AIDE A DOMICILE EN MILIEU RURAL :

L'Association d'Aide à Domicile en Milieu Rural organisera le samedi 26 octobre à la salle communale de Turny, une soirée théâtrale animée par une troupe de comédiens de Beugnon.

VIE PAROISSIALE :

M. le Curé rappelle à tous la date du 15 août qui est le grand jour du rassemblement, d'abord en raison de la Messe unique à Champlost (10H30) et ensuite de la kermesse interparoissiale qui, pour la 31ème fois, attirera bien du monde au presbytère.

Oui, rendez-vous le 15 tout l'après-midi et le soir, à 21 H soirée dansante.

Cette année, elle se continuera le 16 par les concours : boules (à 14H) et belote (à 21H).

Il en profite pour adresser ses vifs remerciements à tous ceux qui portent intérêt à cette manifestation.

Abbé H. DUBOIS

ECOLE MATERNELLE :

Une visite de la maternelle chez M. et Mme HUGOT :

Mardi 23 avril, on est allé voir les moutons. Les agneaux ne boivent que du lait en poudre et ils têtent leur maman. C'est du lait tiède. Les mamans (les brebis) et les papas (les béliers) mangent de l'herbe, du foin (herbe séchée), du fourrage (luzerne séchée) et des betteraves. Ils boivent aussi de l'eau. Les agneaux boivent vite leur biberon et ils têtent souvent (toutes les demi-heures). Quand ils sont grands, on les tue et on les mange. Au printemps, on coupe la laine des moutons pour qu'ils n'aient pas trop chaud et pour que les agneaux trouvent les tétines. On leur coupe la laine à partir d'un an. Ils se lavent tout seuls en se léchant.

C'est nous qui avons fait boire les agneaux au biberon.

La classe maternelle

LES TEMPEES GRISES :

"Le Club des Tempes Grises" est enfin fondé. Etaient présents à la réunion du 10.6.85 : M. Brousseau, MME Billebault, Challancin, Corgeron, Doisne, Royer, Santandreu, Veillande, Viellant, MM Chérest, Corgeron, Doisne, Viellant. M. et Mme Piat excusés.

Ont été nommés à l'unanimité membres du bureau :

- M. Brousseau Président d'honneur,
- Me Nicole Viellant Présidente,
- M. Fernand Doisne Vice-Président,
- Me Jacqueline Doisne Secrétaire,
- M. André Chérest Secrétaire Adjoint,

.../...

- M. Eugène Viellant Trésorier,
- M. Georges Corgeron Trésorier Adjoint,
- Mmes Blanchard, Simon, Viaut étant Commissaires aux comptes.

Le bureau ainsi formé se compose de personnes désirant créer un lien d'amitié et d'entr'aide entre les retraités.

En cas de besoin vous pouvez faire appel à nous, soit pour des renseignements divers : remplir des questionnaires administratifs ou sociaux, remplacer des yeux défailants, aller chercher des médicaments, visite amicale à nos malades, déplacer un meuble gênant, etc

Nos jeunes parents ne sont pas oubliés ; quelques grand'mères aimant les enfants leur proposent de les aider en cas de besoin urgent : garde d'enfants, etc... Appeler M. ou Mme Viellant : 35.29.02

M. ou Mme Doisne : 25.01.47

Le Club a réuni le 27 juin en un repas amical, 32 personnes autour d'une table bien garnie. Histoires drôles, chansons, franche gaîté.

Nous vous rappelons nos réunions du jeudi après-midi. Nous occuperons maintenant 2 salles : l'entrée que certains affectionnent et la petite salle du foyer dont le chauffage a été réparé.

Si le temps le permet ; sortie pique-nique.

En octobre, visite de l'usine des bonbons Dollis.

En prévision : théâtres, visites de musées.

Nos adhérents seront prévenus individuellement. 35 inscriptions ont été enregistrées. Joignez-vous à nous !

Merci à ceux qui nous aident.

Nos anciens ont reçu à goûter les enfants de la maternelle et tous étaient ravis petits et grands.

En retour, la classe de la maternelle dirigée par son institutrice Mme Coquille, a accueilli ses aînés pour un superbe goûter et une séance de marionnettes accompagnée de chants.

Merci à Mme Coquille, à Evelyne et aux enfants.

"IL N'EN REVIENT PAS" :

Le 27 mai, moi terrain de foot des Maraults, je n'en croyais pas mon herbe.

Je commence cependant à m'habituer à toute cette jeunesse qui court de plus en plus souvent après le ballon, me parcourant en tous sens. Je connais même les employés communaux qui poussent, avec quelle ardeur, la tondeuse et le rateau sur mon dos

Mais, du bruit, des chansons, des rires, quelques jurons, comme j'en ai entendus ce 27 mai ! Je n'aurais jamais pensé ça !

Pensez-donc, il n'y a pas si longtemps, j'accueillais et nourrissais un troupeau de vaches et écoutais la nuit venue ces aimables bêtes converser avec mon ruisseau, qui, bien vite s'en allait discuter avec un autre troupeau.

Ce 27 mai, disais-je donc, 63 jeunes et moins jeunes de la commune ont réalisé une journée Foot. Plus d'une centaine de spectateurs les ont applaudis. Quelle ambiance ! Que de rires, que de sérieux aussi de la part des joueurs, car, attention, il y avait un arbitre diplômé

.../...

Des matches de 10' se sont déroulés de 14 à 19 H sans discontinuer. Les équipes féminines (eh ! oui !) se sont particulièrement montrées combattives.

Et toujours, des non-inscrits, venaient dire : " les jambes me démangent, s'il y a une place dans une équipe ... "

Mais de places point, qu'à cela ne tienne, hors concours un petit match rassemblant ces hésitants de la dernière heure, fut mis sur pied pour la joie de tous.

Puis ce fut l'heure des récompenses. Là, même lot pour tous les participants avec en plus, une coupe pour l'équipe classée première et une médaille pour les demoiselles. La journée Foot terminée, on s'attardait encore ... On dut promettre de recommencer et rassurez-vous, vous qui n'avez pas pu venir jouer ou regarder... On recommencera !

G. CORGERON

MUSIQUE :

2 juin 1985 : Fête des mères.

C'est le jour qui fut choisi pour ouvrir notre belle église et y accueillir l'Harmonie de St Florentin et la Rocarmance.

Le soleil était là, rendant encore plus précieuse la fraîcheur de ce lieu. Pendant deux heures, le public, malheureusement pas très nombreux, se laissa ravir par les mélodies si savamment interprétées. Une acoustique hors du commun, un décor chargé d'Histoire, permettaient à chacun de goûter avec plus de force ces minutes qui, parfois, semblaient irréelles.....

BIBLIOTHEQUE :

Toujours de nombreux lecteurs, toujours de généreux donateurs à qui nous disons un grand merci.

Une exposition Victor Hugo en préparation ; tout va donc bien à la bibliothèque.

LES AMIS DU PATRIMOINE DE TURNY :

Trois lavoirs disparus à Turny ces dernières années. Pourquoi ne pas arrêter ce couperet qui semble, parti du Bas-Turny, ne vouloir stopper son oeuvre que lorsque plus un de ces vestiges du temps passé, ne vivra sur notre commune ?

Celui de Linant est menacé dans un proche avenir.

C'est vrai qu'il ne sert plus à grand chose.

C'est vrai qu'il est en mauvais état.

C'est vrai que l'argent de la commune peut-être mieux employé.

Mais c'est vrai aussi que son utilité fut jadis très grande et qu'il est le témoin d'une tranche de vie de nos ancêtres.

Mais c'est vrai aussi que l'argent n'est pas tout, et qu'avec de la bonne volonté, les habitants de Turny pourraient conserver ce regard sur des temps enfuis.

.../...

Les renseignements ci-dessus sont fournis à titre de renseignements et ne constituent pas une recommandation de la Commission.

Il est recommandé que les investisseurs consultent un conseiller financier avant de prendre toute décision d'investissement.

Le prospectus est disponible auprès de la Commission de la consommation et des affaires commerciales.

5. GÉNÉRAL

MISE EN GARDE :

Le présent prospectus est destiné à fournir des renseignements généraux sur le produit et ne constitue pas une recommandation de la Commission.

Il est recommandé que les investisseurs consultent un conseiller financier avant de prendre toute décision d'investissement.

LES MISES EN GARDE DE LA COMMISSION

Le présent prospectus est destiné à fournir des renseignements généraux sur le produit et ne constitue pas une recommandation de la Commission.

.....

Mais c'est vrai aussi qu'il peut devenir un lieu de rencontre et d'amitié.

Pourquoi ne pas essayer de faire quelque chose ?

Une association est en projet. Elle essaiera, par diverses réalisations, de recueillir les fonds nécessaires à ce maintien.

Pensez-y : des idées, vous en avez, votre aide, le moment venu, vous pourrez l'apporter.

G. Corgeron

ETAT-CIVIL :

Naissance : - Anthony OLIVIER, né le 13 juillet 1985 à Tonnerre.

Nos vives félicitations aux parents.

Décès : - Madame Henriette PESCHEUX le 14 avril 1985 dans sa 88ème année,

- Monsieur Alfred BARBARA le 20 avril 1985 dans sa 82ème année,

- Monsieur Gilbert BEZANCON le 16 mai 1985 dans sa 78ème année,

Nos très sincères condoléances aux familles.

PERMANENCES MAIRE ET ADJOINTS :

les mercredis de 17H30 à 19 H

28.08 - A. Brousseau
04.09 - G. Corgeron
11.09 - A. Brousseau
18.09 - G. Corgeron
25.09 - A. Brousseau
02.10 - J.M Foucher
09.10 - A. Brousseau
16.10 - G. Corgeron
23.10 - J.M Foucher
30.10 - A. Brousseau
06.11 - J.M Foucher
13.11 - A. Brousseau
20.11 - G. Corgeron
27.11 - A. Brousseau

les samedis de 10H30 à 12H

31.08 - Y. Pescheux
07.09 - J.M Foucher
14.09 - J.M Foucher
21.09 - Y. Pescheux
28.09 - G. Corgeron
05.10 - Y. Pescheux
12.10 - J.M Foucher
19.10 - Y. Pescheux
26.10 - G. Corgeron
02.11 - Y. Pescheux
09.11 - G. Corgeron
16.11 - Y. Pescheux
23.11 - J.M Foucher
30.11 - Y. Pescheux

.../...

1. The first part of the report deals with the general situation of the country and the position of the various groups. It is a very good summary of the situation and is well written.

2. THE ECONOMIC SITUATION

The economic situation is very serious. The country is in a state of economic crisis and the people are suffering. The government has failed to take any effective measures to deal with the situation.

The main cause of the economic crisis is the government's policy of inflation. This has led to a rapid increase in the price level and a fall in the value of the currency.

As a result of inflation, the real wages of the workers have fallen and the purchasing power of the masses has been reduced. This has led to a fall in demand and a consequent fall in production.

The government has also failed to take any measures to deal with the unemployment problem. This has led to a large number of people being out of work and a consequent fall in income.

The situation is very serious and the government must take immediate steps to deal with it.

3. THE POLITICAL SITUATION

The political situation is also very serious. The government is corrupt and inefficient.

The people are demanding a change of government and a new constitution.

- 1. The government is corrupt and inefficient.
- 2. The people are demanding a change of government and a new constitution.
- 3. The government has failed to take any effective measures to deal with the economic crisis.
- 4. The government has failed to take any measures to deal with the unemployment problem.
- 5. The government has failed to take any measures to deal with the inflation problem.
- 6. The government has failed to take any measures to deal with the social problems.
- 7. The government has failed to take any measures to deal with the educational problems.
- 8. The government has failed to take any measures to deal with the health problems.
- 9. The government has failed to take any measures to deal with the housing problems.
- 10. The government has failed to take any measures to deal with the transport problems.

- 1. The government is corrupt and inefficient.
- 2. The people are demanding a change of government and a new constitution.
- 3. The government has failed to take any effective measures to deal with the economic crisis.
- 4. The government has failed to take any measures to deal with the unemployment problem.
- 5. The government has failed to take any measures to deal with the inflation problem.
- 6. The government has failed to take any measures to deal with the social problems.
- 7. The government has failed to take any measures to deal with the educational problems.
- 8. The government has failed to take any measures to deal with the health problems.
- 9. The government has failed to take any measures to deal with the housing problems.
- 10. The government has failed to take any measures to deal with the transport problems.

COMMUNIQUE DE LA MAIRIE :

Brûlage des pailles, chaumes et végétaux :

Dans une lettre du 15 juillet 1985, Monsieur le Préfet, Commissaire de la République, nous prie de vous rappeler qu'il est interdit de brûler pailles, chaumes et végétaux entre le 15 février et le 31 octobre de chaque année sans déclaration préalable.

La déclaration doit être faite à la mairie en double exemplaire sur papier libre. Elle doit comporter les numéros des parcelles concernées et la date probable de l'opération. Un exemplaire vous sera retourné, visé et daté. Il devra être présenté à toute réquisition de la Gendarmerie. En outre :

- avant tout allumage, une bande de 6 mètres de largeur au moins doit être déchaumée tout autour de la surface à brûler.
- le feu ne peut être allumé que par temps calme, le matin après le lever du jour et sur un seul côté du champ.
- pendant toute l'opération, deux personnes au moins, munies des outils nécessaires, doivent rester présentes sur place, contrôler d'une façon permanente la progression du feu, prendre le cas échéant toutes mesures utiles et ne quitter les lieux qu'après extinction complète du foyer.

Collecte de chiffons :

L'Association des Paralysés de France, remercie les habitants de Turny de leur générosité lors de la dernière collecte de chiffons. Elle les informe que le prochain ramassage aura lieu SAMEDI 28 SEPTEMBRE. Les sacs servant à cette collecte seront distribués la semaine précédente par les employés municipaux et VENDREDI 27 SEPTEMBRE, ils seront regroupés à l'école de Turny.

Ordures et déchets :

Depuis le début du mois, une benne à verre et une benne à gros déchets, stationnent à Turny près du transformateur.

Nous vous rappelons que la petite benne ne reçoit que les récipients en verre et surtout pas de bouteilles plastiques, ni de papiers ou de cartons. L'autre benne est prévue pour les objets encombrants en métal ou en plastique mais non pas pour les gravats, le bois ou les déchets végétaux.

Vie scolaire :

Nous vous rappelons les horaires des écoles de Turny :

9 H à 12 H
13 H 30 à 16 H 30

L'école n'est ouverte que 10 mn avant l'heure de la rentrée. Les enfants qui se présenteraient plus tôt, seraient considérés comme inscrits à la garderie payante.

Vie scolaire : (suite)

Pour les élèves du secondaire, la mairie fera afficher dans la semaine du 2 septembre, les nouveaux horaires de ramassage et les nouveaux circuits.

Nouvelle entreprise à Turny :

Nous avons le plaisir de vous informer que MM Gérard et Gilles VIAUT viennent de créer aux Maraults, une entreprise de menuiserie, charpente et couverture, spécialisée dans la confection d'escaliers et la rénovation à l'ancienne.

Nous leur souhaitons bonne chance. TEL. 43.43.79

(ed. 1947) : 1947

... ..

: 1947

... ..

... ..